

COMPTE-RENDU

Le mercredi 14 novembre 2018 à 20h07, le Conseil municipal, convoqué le 8 novembre 2018, s'est réuni à l'Espace Senet, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Joël MANCEL.

Présidence : Monsieur Joël MANCEL, Maire

Secrétaire de séance : Madame Hélène DEBAISIEUX-DENE

Etaient présents :

Monsieur Joël MANCEL, Madame Hélène DEBAISIEUX-DENE,
Monsieur Frédéric SPANGENBERG, Madame Manuela MARIE,
Monsieur Christian BOUTELOUP, Madame Evelyne PUECHAVY,
Monsieur Michel POIROT, Madame Elianor TAGNE,
Monsieur Jean-François BOUTOILLE, Monsieur Michel VANDROUX,
Monsieur Daniel CHANEL, Monsieur Serge RUMEAU,
Madame Marie-Claude LALEMANT, Monsieur Jean-Pierre MAROTTE,
Monsieur Ludovic LEA, Madame Evelyne LEGROUX,
Madame Muriel DAUVERGNE, Madame Catherine SANGROUBER,
Monsieur Jean-Charles CIZA, Monsieur Edouard de GOUSSENCOURT,
Madame Jacqueline ESSEX, Monsieur Léon JANUS,
Madame Christelle COLNAGHI, Madame Isabelle WENGER-ARTZ,
Madame Martine BERNELIN DA SILVA, Monsieur Jean RAFTON,
Monsieur Philippe PAILLET, Monsieur Alain GELOT, Madame Laurence DIJON.

Avaient donné pouvoir :

Madame Sandrine PERRON-HARDY à Madame Elianor TAGNE,
Monsieur Franck PHILIPPE à Madame Isabelle WENGER-ARTZ,
Madame Véronique LAVOCAT à Madame Laurence DIJON.

Etait absent :

Monsieur Charles-Matti ZENTZ.

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Madame Hélène DEBAISIEUX-DENE est désignée secrétaire de séance, à l'unanimité.

Monsieur le Maire procède à la lecture de l'ordre du jour.

Adoption du procès-verbal de la séance du jeudi 20 septembre 2018.

Compte rendu des décisions prises par Monsieur le Maire en application de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales (CGCT).

Lecture de l'ordre du jour de la séance :

1. Finances – Approbation du protocole pour le fonctionnement du point d'accueil des finances publiques.
 2. Finances – Paiement du solde des travaux de vidéoprotection au SIVUCOP.
 3. Ressources humaines - Adhésion au contrat groupe d'assurance statutaire souscrit par le Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne.
 4. Ressources humaines - Approbation de la convention avec le Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne pour l'expérimentation de la mission de médiation préalable obligatoire.
 5. Ressources humaines – Remboursement des honoraires des médecins de la Commission de réforme et du Comité médical interdépartemental ainsi que des expertises médicales.
 6. Juridique – Octroi de la protection fonctionnelle à un membre du Conseil municipal.
 7. Urbanisme – Rétrocession par la SAFER au profit de la Ville de la parcelle cadastrée section BR n°29 située Ile du Roi.
 8. Urbanisme – Attribution d'une subvention au titre de la surcharge foncière à la société EFIDIS, pour une opération située rue du Général Gallieni.
 9. Urbanisme – Incorporation dans le domaine privé de la Commune de l'ensemble des biens immobiliers présumés vacants et sans maître.
 10. Urbanisme – Cession à titre onéreux du bien immobilier cadastré section BX n°291, situé au 25 grande rue de Pissefontaine / Place Corroyer, au bénéfice de la société EFIDIS.
 11. Commerce – Avis du Conseil municipal sur l'octroi d'une dérogation à la fermeture dominicale des commerces de détail.
 12. Petite enfance – Approbation du projet d'établissement et du règlement de fonctionnement des établissements d'accueil des jeunes enfants.
 13. Petite enfance – Approbation de la convention de partenariat avec 1001 crèches pour l'accueil de jeunes enfants de salariés d'entreprises dans les structures trielloises.
 14. Jeunesse – Approbation d'une convention tripartite avec le collège des Châtelaines et le foyer socio-éducatif pour l'intervention du service jeunesse dans le cadre de la pause méridienne.
 15. Services techniques – Approbation d'une convention pour l'implantation des illuminations festives sur les dépendances communautaires.
 16. Services techniques – Autorisation de signature et de dépôt de deux permis de construire pour l'extension des écoles René Pion et Les Hublins.
 17. Questions orales.
-

ADOPTION DU PROCES VERBAL DE LA SÉANCE DU JEUDI 20 SEPTEMBRE 2018

Le procès-verbal de la séance du jeudi 20 septembre 2018 est adopté à la **majorité absolue des suffrages exprimés, 27 voix pour, 3 abstentions** (*Madame Isabelle WENGER-ARTZ, Madame Christelle COLNAGHI et Madame Martine BERNELIN DA SILVA*).

COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR MONSIEUR LE MAIRE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CGCT

Décisions n° 2018-186 à n° 2018-226.

20181114DEL01 : FINANCES – APPROBATION DU PROTOCOLE POUR LE FONCTIONNEMENT DU POINT D'ACCUEIL DES FINANCES PUBLIQUES.

RAPPORTEUR : MADAME ELIANOR TAGNE

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à la **majorité absolue des suffrages exprimés, 22 voix pour, 6 voix contre** (*Monsieur Franck Philippe, Monsieur Léon JANUS, Madame Christelle COLNAGHI, Madame Isabelle WENGER-ARTZ, Madame Martine BERNELIN DA SILVA, Monsieur Jean RAFTON*), **4 abstentions** (*Monsieur Philippe PAILLET, Madame Véronique LAVOCAT, Monsieur Alain GELOT, Madame Laurence DIJON*),

- **APPROUVE** le projet de protocole pour le fonctionnement du point d'accueil des finances publiques,
 - **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le protocole et tous les documents afférents.
-

20181114DEL02 : FINANCES – PAIEMENT DU SOLDE DES TRAVAUX DE VIDEOPROTECTION AU SIVUCOP.

RAPPORTEUR : MONSIEUR CHRISTIAN BOUTELOUP.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à la **majorité absolue des suffrages exprimés, 27 voix pour, 1 voix contre** (*Monsieur Franck Philippe*), **4 abstentions** (*Monsieur Philippe PAILLET, Madame Véronique LAVOCAT, Monsieur Alain GELOT, Madame Laurence DIJON*),

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à mandater la somme de 96 501.74 € afin de solder l'opération d'implantation du dispositif de vidéoprotection, laquelle est inscrite en reste à réaliser au budget 2018 de la commune (compte 204).
-

20181114DEL03 : RESSOURCES HUMAINES – ADHÉSION AU CONTRAT GROUPE D'ASSURANCE STATUTAIRE SOUSCRIT PAR LE CENTRE INTERDÉPARTEMENTAL DE GESTION DE LA GRANDE COURONNE.

RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

- **APPROUVE** les taux et prestations négociés pour la Collectivité de Triel-sur-Seine par le Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne dans le cadre du contrat-groupe d'assurance statutaire,
- **ADHÈRE** à compter du 1^{er} janvier 2019 au contrat d'assurance groupe pour la période 2019-2022,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention d'adhésion et tous les documents afférents.

20181114DEL04 : RESSOURCES HUMAINES – APPROBATION DE LA CONVENTION AVEC LE CENTRE INTERDÉPARTEMENTAL DE GESTION DE LA GRANDE COURONNE POUR L'EXPÉRIMENTATION DE LA MISSION DE MÉDIATION PRÉALABLE OBLIGATOIRE.

RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

- **APPROUVE** le projet de convention avec le Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne pour l'expérimentation de la médiation préalable obligatoire,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention et tous les documents afférents.

20181114DEL05 : RESSOURCES HUMAINES – REMBOURSEMENT DES HONORAIRES DES MÉDECINS DE LA COMMISSION DE RÉFORME ET DU COMITÉ MÉDICAL INTERDÉPARTEMENTAL AINSI QUE DES EXPERTISES MÉDICALES.

RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

- **APPROUVE** le projet de convention entre la Commune et le Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne pour le remboursement des honoraires des médecins de la Commission de réforme et du Comité médical, ainsi que des expertises médicales.
 - **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention et tous les documents afférents.
-

20181114DEL06 : JURIDIQUE – OCTROI DE LA PROTECTION FONCTIONNELLE A UN MEMBRE DU CONSEIL MUNICIPAL.

RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

- **OCTROIE** la protection fonctionnelle à Monsieur Michel VANDROUX, 9^{ème} Adjoint délégué à la Vie éducative et à la Restauration scolaire, à la suite des violences dont il a été victime dans l'exercice de ses fonctions le 21 octobre 2018.
- **PRÉCISE** que cette protection implique notamment la prise en charge par la Commune de l'ensemble des honoraires et frais procéduraux à intervenir dans le cadre de la défense des intérêts de l'élu.

20181114DEL07 : URBANISME – RÉTROCESSION PAR LA SAFER AU PROFIT DE LA VILLE DE LA PARCELLE CADASTRÉE SECTION BR N°29 SITUÉE ILE DU ROI

RAPPORTEUR : MONSIEUR MICHEL POIROT

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **à la majorité absolue des suffrages exprimés, 29 voix pour, 3 abstentions** (*Monsieur Franck Philippe, Madame Isabelle WENGER-ARTZ, Monsieur Jean RAFTON*),

- **APPROUVE** l'acquisition de la parcelle non bâtie, cadastrée section BR n°29 située Ile du Roi, d'une contenance de 77m², au prix de vente de 450 €.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son Adjoint délégué à signer l'acte de vente ainsi que tout document y afférent.

20181114DEL08 : URBANISME – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION AU TITRE DE LA SURCHARGE FONCIÈRE A LA SOCIÉTÉ EFIDIS, POUR UNE OPÉRATION SITUÉE RUE DU GÉNÉRAL GALLIENI

RAPPORTEUR : MONSIEUR MICHEL POIROT

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **à la majorité absolue des suffrages exprimés, 22 voix pour, 4 voix contre** (*Monsieur Franck Philippe, Monsieur Léon JANUS, Madame Christelle COLNAGHI, Monsieur Jean RAFTON*), **6 abstentions** (*Madame Isabelle WENGER-ARTZ, Madame Martine BERNELIN DA SILVA, Monsieur Philippe PAILLET, Madame Véronique LAVOCAT, Monsieur Alain GELOT, Madame Laurence DIJON*),

- **AUTORISE** le versement d'une subvention pour surcharge foncière d'un montant de 120 000 euros au profit de la société EFIDIS.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son Adjoint délégué à signer toutes les pièces se rapportant à l'attribution de cette subvention.
- **PRÉLÈVE** la dépense correspondante sur le budget communal à l'article 20422.

20181114DEL09 : URBANISME – INCORPORATION DANS LE DOMAINE PRIVÉ DE LA COMMUNE DE L'ENSEMBLE DES BIENS IMMOBILIERS PRÉSUMÉS VACANTS ET SANS MAÎTRE.

RAPPORTEUR : MONSIEUR MICHEL POIROT

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

- **INCORPORE** dans le domaine privé de la commune les biens immobiliers présumés vacants et sans maître, listés par arrêté préfectoral,
 - **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document afférent à cette incorporation.
-

20181114DEL10 : URBANISME – CESSIION A TITRE ONÉREUX DU BIEN IMMOBILIER CADASTRÉ SECTION BX N°291, SITUÉ AU 25 GRANDE RUE DE PISSEFONTAINE / PLACE CORROYER, AU BÉNÉFICE DE LA SOCIÉTÉ EFIDIS.

RAPPORTEUR : MONSIEUR MICHEL POIROT

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **à la majorité absolue des suffrages exprimés, 26 voix pour, 1 voix contre (Monsieur Franck Philippe), 5 abstentions (Monsieur Léon JANUS, Madame Christelle COLNAGHI, Madame Isabelle WENGER-ARTZ, Madame Martine BERNELIN DA SILVA, Monsieur Jean RAFTON),**

- **CÈDE** à la société EFIDIS la parcelle communale cadastrée section BX n°291, d'une contenance de 172 m², située au 25 Grande Rue de Pissefontaine / Place Corroyer, en vue de la construction d'un bâtiment pour y réaliser une opération de 4 logements locatifs sociaux.
 - **PRÉCISE** que les conditions de cession seront les suivantes :
 - Paiement d'une somme totale de soixante-dix mille euros (70 000.00 €),
 - Obtention du permis de construire,
 - Prise en charge des frais de notaire et de géomètre liés à cette cession par l'acquéreur.
 - **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer la promesse de vente et l'acte authentique de vente qui s'en suivra, à entreprendre toutes les démarches administratives en vue de la cession de la parcelle cadastrée section BX n°291 aux conditions susvisées et à signer tout acte à intervenir.
-

20181114DEL11 : COMMERCE – AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR L'OCTROI D'UNE DÉROGATION A LA FERMETURE DOMINICALE DES COMMERCES DE DÉTAIL

RAPPORTEUR : MONSIEUR LUDOVIC LÉA

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **à la majorité absolue des suffrages exprimés, 31 voix pour, 1 voix contre (Madame Isabelle WENGER-ARTZ),**

- **ÉMET** un avis favorable à l'octroi d'une dérogation à la fermeture dominicale des commerces de détail (vente de denrées alimentaires) pour l'année 2019.
 - **PRÉCISE** que dans le cadre de la demande établie par la société AUCHAN, cette dérogation s'entend pour les dimanches 15, 22 et 29 décembre 2019.
-

20181114DEL12 : PETITE ENFANCE – APPROBATION DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT ET DU RÈGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DES ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DES JEUNES ENFANTS.

RAPPORTEUR : MADAME HÉLÈNE DEBAISIEUX-DENÉ

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le Projet d'établissement des Établissements d'Accueil des Jeunes Enfants,
- **ADOpte** le règlement de fonctionnement des Établissements d'Accueil des Jeunes Enfants,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son Adjointe déléguée à signer ces documents et à prendre toutes les dispositions nécessaires à leur exécution,
- PRÉCISE** que ces documents entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2019.

20181114DEL13 : PETITE ENFANCE – APPROBATION DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC 1001 CRÈCHES POUR L'ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS DE SALARIÉS D'ENTREPRISES DANS LES STRUCTURES TRIELLOISES.

RAPPORTEUR : MADAME HÉLÈNE DEBAISIEUX-DENÉ

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le projet de convention de partenariat avec la société 1001 Crèches pour l'accueil de jeunes enfants de salariés d'entreprises dans les structures trielloises,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son Adjointe déléguée à signer la convention et tous les documents afférents.

20181114DEL14 : JEUNESSE – APPROBATION D'UNE CONVENTION TRIPARTITE AVEC LE COLLÈGE DES CHÂTELAINES ET LE FOYER SOCIO-ÉDUCATIF POUR L'INTERVENTION DU SERVICE JEUNESSE DANS LE CADRE DE LA PAUSE MÉRIDIEUNE.

RAPPORTEUR : MADAME SANDRINE PERRON-HARDY

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le projet de convention avec le Collège des Châtelaines et le foyer socio-éducatif pour l'intervention du service jeunesse dans le cadre de la pause méridienne,
 - **AUTORISE** Monsieur le Maire ou la Conseillère municipale déléguée à signer la convention et tous les documents afférents.
-

20181114DEL15 : SERVICES TECHNIQUES – APPROBATION D'UNE CONVENTION POUR L'IMPLANTATION DES ILLUMINATIONS FESTIVES SUR LES DEPENDANCES COMMUNAUTAIRES.

RAPPORTEUR : MONSIEUR JEAN-FRANCOIS BOUTOILLE

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** la convention entre la Commune et la Communauté Urbaine GPS&O relative à l'implantation des illuminations festives sur les dépendances de la voirie communautaire,
 - **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document afférent à cette convention.
-

20181114DEL16 : SERVICES TECHNIQUES – AUTORISATION DE SIGNATURE ET DE DÉPÔT DE DEUX PERMIS DE CONSTRUIRE POUR L'EXTENSION DES ÉCOLES RENÉ PION ET LES HUBLINS

RAPPORTEUR : MONSIEUR JEAN-FRANCOIS BOUTOILLE

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité absolue des suffrages exprimés, 31 voix pour, 1 abstention (*Monsieur Franck PHILIPPE*),

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer le dépôt de permis de construire pour l'extension de l'école René Pion,
 - **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer le dépôt de permis de construire pour l'extension de l'école Les Hublins.
-

La séance est levée à 23h10.

Fait à Triel-sur-Seine le 15 novembre 2018.

Affiché le : **19 NOV. 2018**

Le Maire,

Joël MANCEL
